

Après avoir tout fait pour que l'AFPA ne puisse être à la fois orienteur et formateur, la FFP envisage que ses adhérents puissent le faire

- 12/03/2018

Après avoir, en sollicitant le conseil de la concurrence, obtenu que l'AFPA doive se séparer de ses "psychos", au nom de la nécessaire séparation entre fonction de formation et d'orientation (voir [La Fédération de la Formation Professionnelle déclare la guerre à l'AFPA](#), [La FFP confirme sa détermination à faire échec à l'évolution prévue de l'AFPA](#) et [La FFP semble vraiment vouloir la mort de l'AFPA](#)), la Fédération de la Formation Professionnelle, composante du MEDEF, oublie complètement ce principe quand elle aperçoit la perspective de développement de son activité.

Son président, **Jean Wemaëre**, véritable dinosaure du monde patronal puisqu'il préside cette fédération depuis 1991 (voir [Changement et immobilisme du côté patronal dans la formation professionnelle](#)) promeut la participation des organismes de formation au **CEP**, Conseil en Évolution Professionnelle, déclarant aux Echos "C'est un vrai marché, il faut donc une pluralité de l'offre pour éviter les rentes de situation et répondre à la pluralité des besoins".

Une nouvelle fois cette organisation patronale fait preuve de sa plasticité : elle prône la libre concurrence, mais la refuse pour la représentativité patronale (voir [La FFP est pour la concurrence, sauf pour le fonctionnement de la branche professionnelle](#)), elle interdit à l'AFPA d'assurer à la fois une fonction d'orientation et de formation au nom de la libre concurrence, mais aspire à faire ce qu'elle considèrerait comme irrecevable. Cohérence quand tu nous tiens !

Michel Abhervé